

LA REVANCHE DES DOMINÉS

Le sport, allégorie
des nations en mouvement



D a n i e l D e n i s (entretien)

PHILIPPE LIOTARD : Daniel Denis, tu as été un de ceux dont les analyses du phénomène sportif ont apporté au moment de leur parution une lecture originale. Par ailleurs, tu as été un militant de la campagne de boycott de la Coupe du Monde de football de 1978 en Argentine. Près de vingt ans plus tard, quel regard portes-tu sur les évolutions récentes du sport et de ses implications symboliques ?

DANIEL DENIS : La première observation porte sur l'extension de l'influence du sport à des pratiques corporelles qui avaient précisément tenté d'échapper aux règles contraignantes et aux rigidités bureaucratiques que nous dénoncions en 1970 ! Ainsi, les nouvelles façons de grimper, de rouler, de voler, les multiples déclinaisons du surf – sur mer, neige et bitume – et toutes les échappées qui revendiquaient un supplément de liberté et exprimaient une part de révolte contre l'ordre sportif dominant sont finalement revenues dans le giron compétitif. Ironie du sort : elles ont donné une nouvelle jeunesse à des sports traditionnels qui s'essouffaient (par exemple le ski ou le cyclisme) ou ont réussi à mettre en scène des pratiques qui ne suscitaient alors que peu d'engouement populaire. Ainsi, la voile, survoltée par d'improbables régates dans les parages de l'Antarctique ou le rallye automobile régénéré par le Sahara ! Au-delà des rendez-vous canoniques comme les JO ou le Mondial, le sport constitue désormais – en se jouant des deux hémisphères – un bruit de fond permanent. Plus de temps mort, plus d'espace blanc sur la carte : le sport a véritablement conquis le monde au cours de ces deux décennies.

Durant la même période, une seconde évolution s'est esquissée qui peut sembler contradictoire : j'y discerne un affaiblissement de la position de l'institution sportive. La bulle utopique qu'elle maintenait au-dessus des miasmes de la vie sociale et qui lui permettait d'exercer une magistrature morale en même temps qu'elle

réglementait les compétitions s'est dissoute ; on parle désormais au grand jour du sport en des termes qui sont aussi ceux du quotidien, des conflits du travail, de la drogue et de la corruption. Le droit civil commence même à prendre pied sur ce terrain autrefois intouchable, inaccessible. Le pouvoir de régenter en toute autonomie – voire en toute impunité – un territoire autrefois souverain est perdu : l'institution doit accepter d'être contrôlée, désavouée par un modeste tribunal (à propos de l'organisation d'une rencontre ou du droit du travail). Autrement dit, le sport s'est banalisé, domaine d'activité parmi d'autres, traversé des mêmes enjeux économiques, politiques et moraux. L'exception sportive ne fonctionne plus. Mais l'affaiblissement du pouvoir sportif, la perte de son autonomie sanctionne en fait l'accroissement de son emprise sociale, la réussite d'un procès de sécularisation. Celui-ci se révèle dans d'innombrables signes (le vêtement, la généralisation de la métaphore sportive dans les discours) et, plus encore dans l'influence qu'il exerce sur des pratiques éloignées de son domaine de compétence originel. Le modèle sportif – c'est-à-dire le principe de la médiatisation juridique du corps à corps – est en effet réquisitionné constamment pour tenter de réguler les conflits et de résoudre les crises. La généralisation de la pratique de l'arbitrage et des procédures de médiation sont là pour témoigner d'une sportivisation profonde des comportements, dans la vie sociale aussi bien que dans les relations internationales. Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, le fait est là ; et il n'est pas douteux que c'est une des principales caractéristiques du vingtième siècle.

D'où l'intérêt de comprendre : comment la pratique de jeux apparemment fort anodins a-t-elle pu, sur une base que rien ne laissait prévoir en 1850, générer une institution véritablement universelle ?

PHILIPPE LIOTARD : C'est exactement la question que pose Norbert Elias dans *Sport et civilisation. La Violence maîtrisée* ¹...

1 – Norbert Elias et Éric Dunning, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1994.

DANIEL DENIS : Je me trouve, en effet, très proche d'Elias, en ce qu'il cherche à comprendre les transformations sociales en terme de « processus » et de « configurations » et non par des raisonnements où le développement d'une institution s'explique par le machiavélisme de sa politique. Mais je dois à la vérité de dire que je me posais exactement la même question, en 1974-1975. À l'époque, je ne connaissais pas Elias... mais je rencontrais souvent Jean-Marie Brohm et c'est pour contrer la lecture théorique – selon moi, univoque et dogmatique – dont il était alors le champion en quelque sorte attitré que je me suis intéressé au problème du sport. Il est certain que c'est pour trouver des arguments contre sa thèse que j'ai recherché alors du côté de la disparition des jeux populaires en Normandie et des conditions de l'importation du sport anglais.

Parce que le volontarisme de Coubertin et consorts, le soutien de Carl Diem et de tous les dignitaires fascistes réunis ne me semblaient pas pouvoir expliquer comment et pourquoi le sport était devenu populaire à ce point qu'il pouvait, par exemple, faire passer au second plan les crimes d'État du régime argentin sous le prétexte que le Mundial était prévu à Buenos Aires. Il y fallait bien, à mes yeux, des motifs plus complexes, plus profonds et c'est pour tenter de les cerner que j'ai écrit *Aux chiottes l'arbitre* et quelques autres textes qui ont disparu de la circulation depuis longtemps, mais qu'il serait peut-être intéressant de retrouver ². Cela permettrait d'éclairer le sens de l'affrontement critique avec Jean-Marie, non seulement dans le contexte de la période, mais surtout sur le fond, qui reste actuel. En tout cas, vingt ans après, je persiste et signe : on ne peut rien comprendre au procès de sportivisation (et, par là-même on s'interdit d'avoir prise sur le phénomène) si on se refuse d'interpréter simultanément le jeu contradictoire entre des volontés conservatrices et des désirs d'émancipation. Et c'est bien parce que les uns et les autres tissent une trame qui finit par être inextricable qu'on est en peine d'expliquer la logique des « enchaînements » sauf à recourir à des diabolisations. Si l'on veut comprendre, on doit donc détramer l'histoire de cette irrésistible invention, analyser les moments où elle passe d'un milieu social dans un autre, d'un pays dans un autre, d'un continent dans un autre, etc.

2 – Cf. notamment Daniel Denis, *Aux chiottes l'arbitre*, Supplément à *Politique Aujourd'hui*, n° 5, juin 1978 ; « Bon courage mes chers camarades, il ne nous reste que 9987 ans avant d'espérer pouvoir », *Quel Corps ?*, n° 12-13, 1980, p. 60-73. Article rédigé en réponse au texte de Jean-Marie Brohm, « Daniel Denis et les arcanes de la "loi" : le corps aléatoire », publié dans le même numéro de *Quel Corps ?*, p. 48-49.

PHILIPPE LIOTARD : En quoi le sport en cette fin de vingtième siècle, et après un peu plus d'un siècle d'existence en France tout au moins, peut-il être compris comme le vecteur privilégié de l'apprentissage de significations collectives autour de la question du nationalisme ? Comment d'un côté le discours sportif génère-t-il des justifications, des rationalisations qui sont de l'ordre de la persuasion, amenant à rassembler les individus derrière les équipes nationales, et comment par ailleurs se construisent les conditions de la réception d'une telle persuasion ? Qu'est-ce qui fait qu'un spectateur va réagir de façon favorable, positive, au spectacle ? Comment se construisent les passions identitaires ? Comment se construit l'importance d'une rencontre internationale dans laquelle évolue l'équipe de France ou d'un match de Coupe d'Europe qui implique le Paris Saint-Germain ?

DANIEL DENIS : Ma réponse est conditionnée par le sens que prend ce phénomène à différents moments de l'histoire. Prenons l'exemple du football : il n'épuise évidemment pas tout le sujet mais c'est une instance privilégiée en termes d'efficacité symbolique et il permet de bien comprendre les « enchaînements ». Au départ, il est clair que le football n'est pas conçu pour les ouvriers mais pour que la jeunesse d'une fraction de classe bourgeoise soit éduquée physiquement selon des principes destinés à les former aux tâches de direction de l'économie et la politique britanniques.



Thomen (dessins et texte de), *Les Aventures acrobatiques de Charlot*,
album n° 4 (« Les exploits sportifs de Charlot »),
Paris, Société Parisienne d'Édition, non daté

Cette première phase se déroule entre 1840 et 1860. Vingt ans plus tard, l'enjeu n'est plus dans quelques écoles de la classe dominante, mais dans la rue. Certes, pour partie, cette diffusion est issue d'une action volontariste des anciens élèves des *public schools*, en particulier les fameux « chrétiens-musculaires ». Mais, au sommet de l'extension de ce mouvement « philanthropique », on arrive, selon Mac Intosh, à un quart des clubs qui sont gérés dans le cadre de « l'école du dimanche ». L'essentiel du dynamisme est à rechercher du côté des ouvriers qui veulent se donner les moyens de rivaliser à armes égales avec les gens qui jouent au football dans les conditions de l'amateur. Or, qu'est-ce qu'un amateur ? C'est quelqu'un qui ne doit pas gagner sa vie avec son corps, qui ne doit pas travailler de ses mains. On ne saurait mieux définir les conditions statutaires d'une exclusion sociologique ! Apparaît alors une série de conflits sur les thèmes du manque à gagner, c'est-à-dire de la rémunération du temps passé pour pouvoir rivaliser dans des conditions d'équité. Le refus des tenants de la ligne (vertueuse) de l'amateur conduit à la création de ligues professionnelles où des membres des classes populaires vont se donner en spectacle et vivre de celui-ci. Faute d'attention portée à ce qu'implique sociologiquement la notion d'amateur, on a peine à saisir la métaphore de la lutte sociale qui est jeu et l'on ne peut expliquer la portée d'une passion, d'un enthousiasme qui se révèle dans le fait qu'il faut remplacer la main courante par une barrière, puis par des grilles et des douves pour empêcher les gens de venir sur le terrain ! (Dès 1900, 100 000 spectateurs suivent la finale de la « Cup »).

La logique du phénomène se retrouve d'ailleurs à toutes les étapes de diffusion de la pratique sportive. Par exemple, ce ne sont pas les Anglais qui ont cherché à diffuser les sports sur le continent mais bien des Français (en particulier une nébuleuse centrée sur l'École libre des sciences politiques) qui sont allés voir en Angleterre afin de comprendre pourquoi ce pays était si développé industriellement, et si en avance du point de vue impérialiste. C'est piquant de réaliser que la fédération internationale de Football-Association se crée, à Paris... sans les Anglais, qui sont pourtant les seuls à jouer de manière socialement significative au football ! De la même façon, au plan colonial, ce ne sont pas les dominants, les colons européens qui ont cherché à convaincre « les indigènes » qu'ils devaient jouer au ballon. Au contraire, on leur interdisait l'accès des clubs jusqu'à la moitié des années 20. De la même manière que des ouvriers se sont passionnés pour une pratique qui devenait une sorte de métaphore de leur propre promotion sociale, on le voit devenir, en Afrique en particulier, un des vecteurs des premières velléités d'autonomie politique puis d'indépendance nationale. Cela signifie qu'à un moment donné, le sport apparaît comme offrant un espace où il semble possible d'accéder à l'égalité, à la dignité. Je crois qu'on peut dire la même chose en

ce qui concerne la façon dont le sport est venu aux femmes : symbole du machisme, culte exacerbé de la virilité, espace réservé au monde masculin, n'est-il pas devenu un objet de revendication et de lutte contre la discrimination sexuelle à l'initiative des femmes elles-mêmes ? Avec les handicapés, c'est exactement le même processus, et cela se passe aujourd'hui sous nos yeux. On ne peut pas dire que le sport leur est imposé, puisqu'ils sont obligés de se battre sans cesse pour participer, pour « en être », pour « faire partie »...

Naturellement on peut discuter à l'infini de savoir si les acteurs de ces moments historiques ont agi à tort ou à raison, en revendiquant une pratique associée au statut de ceux qui les dominent. Mais avant de juger, il nous importe ici de ne pas nous tromper dans l'analyse d'un mécanisme qui est dialectique : chaque étape du procès sportif correspond à un moment d'expression d'un désir d'émancipation qui est refusé dans les conditions sociales d'existence. Ce désir trouve dans le sport un espace où se formaliser et ce n'est, en aucun cas, le résultat d'une politique d'embrigadement...

PHILIPPE LIOTARD : Le mécanisme ainsi décrit se situe au niveau de la volonté d'accéder à une pratique en tant que pratiquant. Mais si l'on se place au plan des supporters, comment expliquer la passion ?

DANIEL DENIS : Comme dans tout phénomène sociologique important, il y a un fond très ancien – une trame – sur laquelle se brodent des motifs qui peuvent changer, des dessins plus conjoncturels.

La trame se lit dans les traditions européennes de l'affrontement physique, dans le cadre festif où tout le monde (hommes, femmes, enfants) est impliqué, selon ses moyens de force ou de ruse, en tant qu'il fait partie d'une communauté bien identifiée. Dans ce contexte, où l'on voit des mêlées de 1500 personnes, tout est possible, y compris des règlements de compte, des débordements meurtriers. Ce sont des événements connus par les lettres de rémission qui excusent les comportements par la fortune du jeu ! Ces pratiques, constamment réproouvées par les pouvoirs publics, gardent pourtant tout leur attrait et il faut attendre le milieu du XIXème pour les voir s'affaiblir puis disparaître presque complètement. Ce fait m'amène d'ailleurs à suggérer une critique possible d'Elias, car le propre du sport moderne, en ce qui regarde les jeux collectifs, n'est pas seulement de rompre avec les formes juridico-éthiques du jeu lui-même, en le transformant par le biais de l'arbitrage sur un espace donné et un temps limité. Ce qui est à mes yeux plus significatif encore, c'est que le sport a renoué avec une tradition disparue, qu'il l'a en quelque sorte ré-inventée avant d'en changer les fondements. Et c'est sans doute le côté génial de l'invention symbolique : elle met en scène simultanément une rupture et une continuité.

Et bien entendu, cette opération n'est pas méditée, voulue, planifiée. C'est le contexte fondateur, le moment dialectique où dans les *public schools* des élèves en révolte utilisent des pratiques qui ne sont pas celles de leur classe sociale pour provoquer l'autorité académique et suscitent chez elle une réponse tactique pour mettre un terme à la révolte sans pour autant en empêcher l'expression corporelle. Comme le dit Mac Intosh, le football est le prix à payer par Arnold pour maintenir l'ordre. La principale conséquence : ce qui était une coutume accessible à tous devient un spectacle donné par quelques uns. Les conditions sont donc notoirement changées, puisque les spectateurs n'ont plus le droit de toucher au ballon ; mais ce qui est en jeu (c'est-à-dire signifie qu'on « fait partie » physiquement d'une communauté donnée) rebondit, reprend une nouvelle vigueur. C'est pourquoi les spectateurs payent... pour être privés du droit de jouer, car ils retrouvent un espace pour maintenir vivantes des nostalgies qui s'expriment en marge du jeu lui-même et qui sont sans doute l'essentiel. Les descriptions minutieuses de Bromberger³ en témoignent éloquemment. Je suis d'ailleurs surpris que cet auteur s'occupe tant de discuter la question de savoir si le sport est une religion moderne au lieu de théoriser l'accumulation des observations réunies qui permettent de suggérer de façon convaincante cet « effet de trame » dont le stade est l'espace privilégié, cette continuité avec des pratiques populaires où fête, transgression, affrontement physique, dérision, obscénité, fétichisme, faisaient si bon ménage...

3 – Christian Bromberger, *Le Match de Football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1995.

PHILIPPE LIOTARD : C'est ce qui permettrait aussi, par projection, de comprendre l'engouement qu'il va progressivement y avoir pour les équipes de villages ou de villes, puis pour les équipes nationales et qui va permettre de rejouer une sorte de « guerre symbolique »...

DANIEL DENIS : La trame permet en effet d'interpréter l'engouement, au fond, mais celui-ci n'est pas statique. Il évolue suivant les conjonctures, autrement dit la nature des enjeux socio-politiques évoqués précédemment et qui donne une couleur à la mobilisation par le sport. Ceci dit, je ne partage pas l'idée du sport comme une « guerre symbolique » car la définition de la guerre – symbolique ou pas – c'est qu'elle oppose deux puissances livrées à elles-mêmes. Or, si le sport moderne peut être crédité d'une invention symbolique, c'est en ce qu'il place au beau milieu des joutes un personnage qui dit le droit, qui médiatise le corps à corps. Ce n'est donc pas la « paix perpétuelle » chère à Kant ou à Leibnitz (elle récuse l'idée du corps à corps) mais ce n'est pas non plus la guerre puisqu'une puissance se situe au-dessus des parties, entrave le simple jeu des forces pures. C'est bien la singularité du modèle sportif que de construire cette notion d'affrontement réglé.

PHILIPPE LIOTARD : Pourtant au début du siècle, on perçoit la tentative d'utiliser les rencontres internationales de football ou les premiers Jeux olympiques durant l'entredeux-guerres, de manière à imposer une force symbolique sur les pays ennemis de la France par exemple.

DANIEL DENIS : Jusqu'à la guerre de 14, je pense que la fondation des institutions sportives (Comités olympiques, fédérations internationales) se fait dans un esprit qui est anti-nationaliste. Les promoteurs cherchent à s'organiser internationalement pour imposer une seule loi dans tous les pays tout en plaçant les États hors-jeu. Coubertin voulait un gouvernement du sport qui soit au-dessus des États. C'est le moyen d'une utopie supranationale. Dans cette première phase, de 1890 à 1910, période de patriotismes exacerbés, il est important de souligner que le sport réunit idéalement des clubs – c'est-à-dire des sociétés libres, volontaires – ou des personnes qui vont aux Jeux olympiques pour se représenter eux-mêmes et non pour représenter leurs pays. C'est capital, car cela indique que, loin de s'inscrire dans le nationalisme ambiant, les promoteurs cherchent plutôt à en contrer les effets prévisibles au profit d'une instance qui « gouverne » au-dessus des États-nations. La République française ne s'y trompe pas et les républicains patriotes encore moins. Leur politique du corps se retrouve dans le mouvement gymnique, dans les grandes fêtes, les mouvements d'ensemble, les contentions, la mobilisation contrôlée. Ils ne sont pas favorables à cette énergie qui se dissipe dans la pratique sportive et ont beaucoup de raisons de ne pas être partisans d'une institution politique qui essaie de fonctionner en marge de la coopération inter-étatique qui s'institue au même moment.

De la même manière que nous avons essayé de comprendre ce qui est en jeu quand des exclus s'approprient une pratique de laquelle ils sont tenus délibérément à l'écart, il s'agit maintenant d'essayer de comprendre comment le sport est venu à l'État-nation. C'est une question absolument décisive que l'on est pourtant loin et même très loin de bien connaître. Ce que je sais (et c'est fort peu par rapport à l'immensité du sujet) m'incite à dire ceci : les États sont venus au sport dans l'entre-deux-guerres parce que le sport rencontrait un succès populaire considérable. L'État est en aval du processus sportif, pas en amont. Ce n'est en aucun cas l'État qui rend le sport populaire. C'est parce qu'il l'est que certains vont être tentés de l'instrumentaliser.

PHILIPPE LIOTARD : Pourquoi des historiens, des sociologues avancent-ils cette idée ? C'est peut-être parce que les premiers de ceux qui se sont intéressés à cette question étant eux-mêmes issus du milieu sportif, ils ont peut-être cherché à repérer les premiers signes de la prise en charge du sport par l'État en renversant le processus...

DANIEL DENIS : Cette tendance peut s'expliquer par la volonté de trouver des causes instrumentales au phénomène totalitaire, mais je ne pense pas que ce soit la bonne manière pour restituer en vérité ce qui a rendu possible cette catastrophe absolue qui fissure le vingtième siècle. A-t-on tiré toutes les leçons des facteurs qui ont pu produire de telles conjonctures infernales ? Ce n'est pas sûr. C'est pourquoi il faut inlassablement penser et repenser les dimensions culturelles et sociales sans les confondre avec les discours et les pratiques politiques. Ainsi, en France, l'État refuse de se mêler du sport jusque grosso modo la Guerre de 14-18. Il commence à s'en mêler après, pour contrôler les volontés du mouvement sportif de reprendre rapidement les compétitions sportives avec les pays de l'Entente, c'est-à-dire essentiellement l'Allemagne et l'Autriche. La première volonté étatique de surveillance du sport se fait dans ce contexte. Ensuite, la montée régulière de l'intérêt que l'État porte au sport suit tout simplement la mobilisation générale dont le sport fait l'objet et qui nous ramène sans cesse à notre question de base : le sport ouvrier se développe dans le cadre des fédérations affinitaires, le sport professionnel (en football) démarre, les femmes commencent à instituer des clubs féminins, etc. Bref, le sport est dans la rue avant d'intéresser le gouvernement et il faut attendre 1936 pour assister à la création du premier véritable dispositif étatique que Pascal Ory décrit avec précision dans *La Belle illusion*⁴ et qui a pour objet d'accompagner et de contrôler le mouvement sportif. Ceci dit, le Front populaire aurait-il entrepris son œuvre avec tant de vigueur s'il n'y avait pas eu l'instrumentalisation politique du sport, en particulier en Italie...

PHILIPPE LIOTARD : L'Italie qui propose alors des modèles de réussite en cyclisme et en football, puisqu'elle remporte la Coupe du monde de football en 1934 et en 1938.

DANIEL DENIS : Un des meilleurs indices est donné par Richard Holt qui montre que le Foreign Office suit effectivement la question de très près à partir du moment où l'Italie, championne du monde en 1934, lance un défi à l'Angleterre qui ne participait pas à la Coupe du monde et dont on pouvait penser qu'elle était supérieure. Les Anglais consentent alors à rencontrer l'Italie et le retentissement de l'événement est phénoménal. On peut, à partir de ce moment là, penser que le sport devient une affaire d'État et qu'il constitue explicitement un instrument des relations inter-étatiques. Il me semble que Mussolini a compris cela plus vite que les Anglais en ce qu'il a davantage besoin qu'eux d'établir la preuve de la modernité de son régime et du fascisme. Stefano Pivato a raison de parler de Mussolini comme d'un « *athlète politique* »⁵. L'autre dimension spectaculaire de sa politique pour la jeunesse passe par l'imitation d'une autre invention anglaise, le scoutisme. Ce n'est pas le fruit du hasard. Dans les deux cas, il s'agit de transformer

4 – Pascal Ory, *La Belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire, 1935-1938*, Paris, Plon, 1994.

5 – Stefano Pivato, *Les Enjeux du sport*, traduction de Fabio Passera, Paris, Casterman et Firenze, Giunti Gruppo Editoriale, 1994.

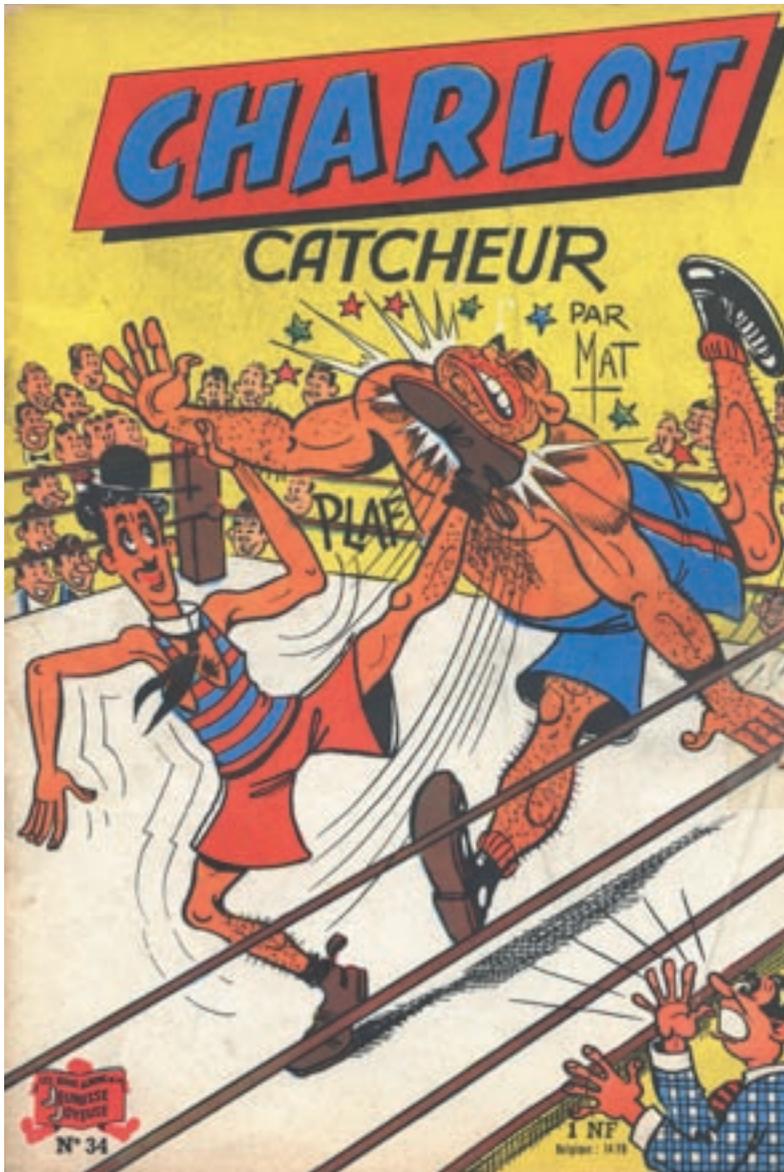
en politiques autoritaires des initiatives libérales (au sens où elles ne doivent pas être soumises à l'État) qui explorent néanmoins les conditions, limitées sans doute dans leur objet mais prophétiques dans leurs intentions, d'un mode de gouvernement supra-national. Je pense que c'est par ce biais – plus que par celui d'un présumé nationalisme originel – que de telles pratiques vont séduire les régimes totalitaires durant l'entredeux-guerres. Cela donne un horizon concret à leur volonté de mettre en œuvre un système européen de gestion des masses qui ne soit pas tributaire des représentations bourgeoises et démocratiques du vieux continent.

PHILIPPE LIOTARD : Tu fais référence aux affinités entre Mussolini, Hitler, Franco...

DANIEL DENIS : Absolument, car si le sport n'est pas *sui generis* un instrument du nationalisme, il est incontestable qu'il est devenu un rouage du totalitarisme. C'est évidemment à l'opposé du projet fondateur du sport en tant qu'institution sociale, mais ce n'est pas un détournement abusif de l'institution politique qui a le monopole des compétitions, car celle-ci fait des pratiques physiques le symbole d'une modernité qui entend dépasser la démocratie bourgeoise et cherche à installer un pouvoir fort au-dessus des États-nations. On le voit, c'est un problème très complexe, et qui ne gagne pas à être simplifié à des fins didactiques. Il est nécessaire de faire des distinctions entre pratique et instrumentalisation, entre institution sociale et institution politique, sinon tout cela paraît diabolique, et on ne sait toujours pas expliquer ce qui rend possible le passage à un régime totalitaire...

PHILIPPE LIOTARD : Si l'on poursuit le parcours historique du sport, on constate que le processus s'amplifie après la Seconde Guerre mondiale notamment par rapport aux pays de l'Est qui vont utiliser le sport pour faire valoir une politique, un modèle de société, dans le cadre de la Guerre froide ; il se prolonge jusque dans les années soixante-dix, quatre-vingt avec l'Allemagne de l'Est et sa réussite exceptionnelle puisqu'elle n'apparaît qu'en 1968 aux Jeux olympiques et devient la troisième nation au nombre des médailles en 1972, derrière les États-Unis et l'URSS. Cet usage du sport par différents pays à des fins de nationalisme ou afin de revendiquer une image à l'échelle de la planète est maintenant assez bien connu.

DANIEL DENIS : L'attitude soviétique n'est pas difficile à comprendre dans le cadre d'analyse que je propose, puisqu'elle est conforme au principe structurel (imiter celui qu'on pense être le plus puissant) tout en ayant une originalité spécifique qui « colore » une nouvelle conjoncture (celle de la Guerre froide et la lutte idéologique entre capitalisme et communisme). Incontestablement, les



Mat (dessins et texte de),
Charlot catcheur, album n° 34,
Paris, Société Parisienne
d'Édition, 1961

soviets relancent le processus, lui donnent un nouveau dynamisme. L'ironie du sort, c'est que la revendication d'un sport « rouge » a contribué à légitimer le sport « bourgeois » qu'il prétendait combattre, s'autorisant d'ailleurs à en développer la logique jusqu'aux violences scientifiquement contrôlées qu'on connaît. Mais cette ironie, c'est celle qui préside aux enchaînements depuis le début...

6 – Cf. Gunter Gebauer, « Le nouveau nationalisme sportif », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 103 (« Les enjeux du football »), juin 1994, p. 104-107. Republié dans *Quasimodo*, n° 1 (« Sport et nationalismes »), octobre 1996, p. 13-18.

PHILIPPE LIOTARD : Mais d'après toi, est-il possible de voir apparaître ce que Gunter Gebauer nomme le « nouveau nationalisme sportif »⁶ ? On a moins l'impression que les États prennent en charge le sport, même si le sport, et on le voit depuis les ministères Guy Drut, donne lieu à des politiques de développement et d'aide au sport de haut niveau. On a aussi l'impression que la société s'approprie la symbolique nationaliste du sport, à travers les médias et à travers la prise en compte des seules manifestations sportives « qui valent », c'est-à-dire celles qui mettent en jeu l'équipe nationale, ou l'équipe olympique, ou encore une équipe de club français engagé dans une Coupe d'Europe.

DANIEL DENIS : Qu'une équipe soit une instance permettant à une collectivité de s'identifier et que ce soit l'occasion de témoigner qu'on « fait partie » du groupe ainsi représenté, pas de doute. C'est vrai à tous les niveaux, et de façon marquée au niveau de la nation. Oui, c'est évident : le stade est probablement le dernier refuge du patriotisme et les passions exacerbées jusqu'au délire sont souvent décrites, pas toujours de manière désintéressée d'ailleurs car la condescendance et le mépris pour les excès, les débordements cachent souvent une volonté de stigmatiser une forme de culture populaire dans son ensemble. Il y a en filigrane la vieille aversion de Gustave Le Bon pour la « foule » et l'École de Francfort a peut-être donné une version modernisée de cette hantise. La crainte existe aussi d'ailleurs dans les régimes dictatoriaux : le stade est une bonne chose jusqu'au moment où il devient un lieu qui fait peur parce que la « foule » peut menacer le dictateur lui-même. Il y a beaucoup d'exemples en Amérique latine, dans le monde arabe, dans les régions orientales de l'ex-URSS : quand la situation se tend, le pouvoir fait jouer les matches à huis-clos. On est dans la négation du sport car un championnat à huis-clos est inimaginable⁷. Ceci nous ramène au fait que le sport n'est pas un phénomène univoque et qu'il convient de l'analyser pas à pas.

Mais revenons au patriotisme contemporain : à quoi ça ressemble une équipe de France ? Qui délègue t-on pour nous représenter ? Est-il conforme aux attentes que Yannick Noah soit le digne successeur des « mousquetaires » ? que le capitaine de l'équipe de France de rugby s'appelle Abdelatif Benazi ? Non. On doit souligner le caractère étrange, si j'ose dire, de cette représentation du « national ». Autrefois circonscrit à la boxe et au football, le phénomène touche désormais le judo, l'escrime, le tennis, c'est-à-dire des pratiques auparavant sociologiquement réservées. Dans cette progression interne comme dans sa signification générale, tout se passe comme si la réussite sportive révélait l'image de la nation qui est *en train de se faire*, faisant du stade un espace de légitimation publique (populaire) de la société telle qu'elle évolue et non telle qu'elle est rêvée en termes hystériques par les populistes.

7 – Voir dans ce même numéro, l'article de Marc Perelman, « La fureur du spectacle sportif », p. 61-83.

Y- a-t-il beaucoup de domaines culturels ou politiques dans lesquels la société se donne à lire au plus près de sa transformation ? Y-a-t-il beaucoup d'espaces où l'on investit des personnages emblématiques de groupes dont l'insertion dans la vie sociale est par ailleurs problématique, voire donne lieu à exclusion, à rejet absolument féroce ? Non, et, à une échelle macro-sociologique, c'est même le seul, me semble-t-il, qui touche la société entière et non pas seulement des fractions sociales ou des groupes d'âge bien définis. Naturellement, je ne suis pas en train de dire que la réussite sportive résout magiquement les problèmes, qu'elle efface les énormes tensions dans le procès réel de la construction identitaire d'une nation en train de se faire. Mais par l'autonomie et l'autorité que donne la délégation à des acteurs issus de l'immigration, la mise en scène sportive contribue à « parler » cette tension dans des termes qui ne sont pas figés, qui déjouent les positionnements définitifs, irréductibles sur l'essence de la collectivité à laquelle on s'identifie. Là encore, c'est une instance profondément dialectique où les stéréotypes sont présents mais susceptibles de bouger, voire de se retourner, par contraste avec la vie sociale instituée. Il y a de la dé-construction dans l'air et c'est l'enjeu symbolique de la nation « en train de se faire » qui caractérise fondamentalement le phénomène sportif contemporain et lui donne, sur la trame qu'on pourrait croire usée, à force, son dynamisme conjoncturel.

PHILIPPE LIOTARD : Il y aurait donc un enjeu commun avec le nationalisme des années trente qui serait celui de la passion sportive. Cette passion sportive pourrait se projeter y compris sur des équipes de France « bigarrées », puisque actuellement l'équipe de France de football compte parfois jusqu'à deux-tiers de son effectif de joueurs d'origine non européenne, non hexagonale. Néanmoins, un consensus s'opère derrière cette équipe de France ou derrière l'équipe olympique, consensus qui semble balayer l'ensemble des points de vue politiques et idéologiques, à l'exception de l'extrême droite. Jean-Marie Le Pen a notamment développé une argumentation très claire visant à remettre en cause cette union sacrée. L'idée de la France véhiculée par ces équipes de France multiraciales ou métissées n'est pas l'idée de la France immuable. Il y a là une confrontation symbolique entre d'une part une France qui correspondrait à une image de la France en train de se faire, une France plurielle, une France qui vit de cette richesse due aux différentes vagues d'immigration et par ailleurs une France monolithique, une France historique et hystérique. Comment analyses-tu la réception de ce discours nationaliste à propos des équipes de France par rapport à cette passion sportive qui semblerait par ailleurs être totalement unificatrice ?

DANIEL DENIS : Pour les raisons que je viens de donner, c'est assez simple d'analyser la réaction des nationalistes profession-

nels. Pour eux, le spectacle sportif contemporain est atterrant : la « revanche des dominés » y prend la forme aggravante d'une explicite « revanche des colonisés ». Que le sport reste populaire, c'est-à-dire qu'il cautionne voire légitime ce pied de nez historique ne peut qu'être insupportable (il faut, là encore, revenir en arrière et penser le temps colonial dont ils sont nostalgiques). Quoi ! des Noirs, des Arabes, des Berbères qui se nimbent dans le drapeau tricolore après avoir gagné dans les grandes manifestations internationales ! La grande jouissance patriotique est littéralement gâchée. Là se révèle d'ailleurs de manière peut-être plus explicite que jamais le caractère raciste de ce refus véhément. Car derrière l'habileté rhétorique – « *on voit bien qu'il y a inégalité des races puisque les noirs sont supérieurs aux blancs dans le sport* » – il y a la définition politique de la France référée à la couleur de peau. C'est on ne peut plus clair. Il faut croire que le spectacle sportif ne va pas dans leur sens, que le public ne joue pas leur jeu figé, angoissé, obsessionnel d'une hiérarchie fixée une fois pour toute, depuis toujours et pour l'éternité.

D'ailleurs, la méfiance des nationalistes à l'endroit du spectacle sportif ne date pas de ces récentes prises de position. La page entière consacrée au « chef » du Front National, dans *L'Équipe*, en 1986 dit sans ambages que la bonne solution politique, ce n'est pas le sport (avec ses débordements, son vedettariat, etc.) mais l'éducation physique bien construite, ordonnée. De fait, dans la doctrine nationaliste, ce qui est premier, c'est le fantasme de tenir le corps de l'autre, de tous les autres, c'est l'incorporation à l'État. Et cela, le sport ne le garantit pas : il est décidément trop équivoque, trop réversible, trop incertain. Il fait figure d'un trompe-l'œil dont on n'a pas encore tout à fait identifié les lois de la perspective.

C'est pourquoi il peut constituer une espèce de far-west pour les sciences humaines. Notamment en ceci qu'il incite à penser les contradictions entre le jeu presque infini des interprétations possibles et la logique sociale qui a donné corps à son universalisation. En effet, pour l'histoire des idées, le sport constitue une surface de projection presque idéale en ce qu'il autorise des analyses convaincantes du libéralisme, du capitalisme, de la méritocratie, du productivisme, de l'autoritarisme, etc. Mais aucune de ces approches ne peut prétendre – sauf à tomber dans la bouffonnerie – rendre compte de l'appropriation historique de la pratique par des fractions sociales de plus en plus larges, autrement dit, du processus qui a donné sa souveraineté au procès de sportivisation.

Daniel Denis

Entretien réalisé par Philippe Liotard,
Villiers-le-Bâcle, le 31 janvier 1997